

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

EST par, les présentes, donné par la soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton;

QUE le calendrier adopté par la résolution 2023-11-152 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2024** est modifié par la résolution 2024-05-73 comme suit :

15 janvier	5 février
4 mars	2 avril*
6 mai	3 juin 11 juin*
2 juillet*	12 août
3 septembre*	7 octobre
4 novembre	2 décembre

Les prochaines séances se tiennent le **lundi** (*sauf en **juin, juillet et septembre** où elles se tiendront un **mardi**) au **4557, rue Principale** et débuteront à **19 h**.

Donné à Sainte-Cécile-de-Whitton, ce dix-septième jour de mai 2024.

Nicole Domingue
Directrice générale/
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/greffière-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le dix-septième jour du mois de mai 2024, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipal et babillard municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-septième jour du mois de mai deux mille vingt-quatre.

Directrice générale/greffière-trésorière